



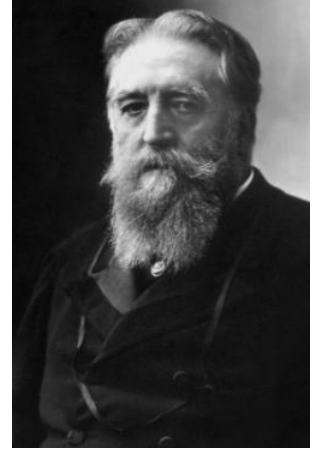
Rituel Citoyen mystère

Eugène René Poubelle, né à Caen en Normandie le 15 avril 1831 et mort à Paris le 15 juillet 1907, est un juriste, administrateur et diplomate français. Il a donné son nom aux récipients contenant les déchets ménagers (les poubelles) à travers les décisions qu'il a prises à partir de 1883 en tant que préfet de la Seine, afin d'améliorer l'hygiène de la ville de Paris.

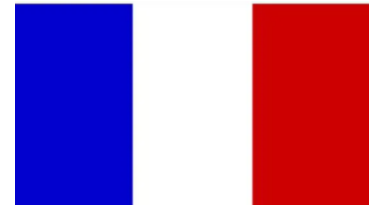
Issu d'une famille bourgeoise de Caen, il mène des études brillantes de droit et obtient un doctorat. Il donne des cours à l'université de Caen, de Grenoble et de Toulouse. Il est nommé préfet de la Charente en avril 1871. Il enchaîne successivement les postes de préfet de l'Isère, de Corse, du Doubs, des Bouches-du-Rhône, puis enfin de la Seine, de 1883 à 1896.

Chargé de l'administration courante de la Ville de Paris, le préfet de la Seine exerce alors une grande influence. Il est ainsi amené à prendre les arrêtés du 24 novembre 1883 et du 7 mars 1884 obligeant les propriétaires d'immeubles à mettre à disposition de leurs locataires des récipients communs, munis d'un couvercle et d'une capacité suffisante pour contenir les déchets ménagers. La dimension et même la contenance de ces récipients sont alors strictement contrôlées. L'arrêté prévoit également le tri des déchets : trois boîtes sont obligatoires. Les Parisiens adoptent rapidement l'habitude de désigner les réceptacles à ordures du nom du préfet Poubelle. L'exemple de Paris se répand dans les villes de province. Ce n'est toutefois qu'après la Seconde Guerre mondiale que les poubelles deviennent d'un usage courant.

**EUGÈNE
POUBELLE**



Français



Plaquette de la rue qui porte son nom à Paris 16^e.



La définition de la « poubelle » est insérée en 1890 dans le supplément du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

Eugène Poubelle est également l'instigateur de la mise en route du tout-à-l'égout, concept qui, à la suite de la dernière résurgence du choléra en 1892. Cela lui permet, en 1894, de faire passer un arrêté imposant aux propriétaires de raccorder leurs immeubles au réseau d'égout et de payer les frais d'exploitation afférents à la collecte de leurs eaux usées.

Contre l'avis des commissions médicales, il signe l'arrêté préfectoral qui autorise les femmes à s'inscrire au concours de l'internat. Daté du 31 juillet 1885, cet arrêté met fin à l'interdiction des femmes d'exercer la médecine et la chirurgie en France.

Il meurt le 15 juillet 1907 à son domicile dans le 8^e arrondissement de Paris.

